1re Année. — N° 1 | Le Numéro 5 Centimes | Dimanche 17 Janvier 1904

L'ACTION SYNDICALE



BUREAUX
55, Rue Basse, LENS

ADMINISTRATION : J.-B. COLBAERT | RÉDACTION : B. BROUTCHOUX

ABONNEMENTS

FRANCE	ÉTRANGER
6 mois 2 fr.	6 mois 3 fr.
1 an 4 fr.	1 an 6 fr.

Paraissant le Dimanche — ORGANE DES TRAVAILLEURS — Peuple guéris-toi des individus
Fais tes affaires toi-même.

AVIS

Le *Réveil Syndical* a succombé sous les avalanches de papier timbré.

Les mauvais payeurs ont contribu aussi à sa perte.

Devant cet état de choses, les militants syndicalistes-révolutionnaire se sont réunis et ont décidé de fai paraître un nouvel organe qui est

L'ACTION SYNDICALI

L'Action Syndicale paraîtra tous s dimanches et sera

ANTI-CLÉRICALE
ANTI-MILITARISTE
ANTI-CAPITALISTE
ANTI-FUMISTE

L'Action Syndicale étant l'orne des travailleurs syndiqués, ellera du *syndicalisme-révolutionnai* et *seuls les syndiqués* pourront y colbo-rer.

L'Action Syndicale étant affie à la *Confédération Générale du Tvail* porte le cachet confédéral et sa

GRÈVE-GÉNÉRALISE

A la demande d'un grand mbre de lectrices et de lecteurs etprès arrangement avec l'auteur, *ction Syndicale* publiera la suite de

BLANCHETTE & COAS

le roman que publiait le *Réi Syndical.*

LA COMMISSION EXÉCIVE.

D. Bataille, B Broutchoux, J.-Eolbaërt.

NOTA. — Les sections sylicales sont priées de nommer chane un délégué à la Commission de*Action Syndicale.*

LE TIRAGE AU SRT

La loterie ridicule et inutiqui alimente l'abattoir militaire va mettre à fonctionner ; les conscrits, ur s'entraîner à leur futur métier, vt chanter des refrains orduriers et minels, vont injurier les passants, ettre à sac quelques estaminets. Siblables aux bêtes qu'on enrubanneour les conduire à l'abattoir, nos furs héros vont se couvrir de rubans auouleurs de Fourmies et de Chalon, docardes grotesques, de matricules dcadants.

Conscrit, tu chantes et tunses au tirage au sort, mais à la rision tu commenceras à réfléchir, départ pour le bagne tu pleureraà la caserne tu gémiras et si tu tevoltes, à Biribi tu iras mourir danses silos avec la crapaudine et les poettes humanitaires.

Voyons conscrit, réfléchun peu ! Ne vois-tu pas que le tira au sort n'est qu'une comédie burlesque et dangereuse ? Que tu amènes un haut ou un bas numéro, est-ce que ce n'est pas la même chose pour toi ? Si tu es un beau et solide gars, à moins d'être pistonné, tu seras bon pour l'école du crime, tu auras un uniforme et tu viendras nous voir quand nous ferons grève.

Oui, réfléchis, futur Pitou et si, comme nous, tu as horreur du militarisme, tu refuseras d'être la victime volontaire et résignée de la première manifestation de ton encasernement.

Jusqu'à cet âge, la patrie t'a considéré comme un rien qui vaille. Elle t'a condamné à produire, mais elle t'a défendu de discuter et de prendre part aux « affaires publiques ». Cette patrie t'a imposé ses plus dures lois ; tu as dû subir l'autorité familiale, patronale et étatiste ; tu ne pouvais rien faire sans le consentement de tes parents, il t'a fallu subir le despotisme et l'exploitation du patron, l'Etat te tenait dans ses puissantes tentacules. Et voilà qu'aujourd'hui on t'appelle un citoyen émancipé.... qui commence son émancipation par trois ans de bagne militariste. Vois-tu cette ironie, conscrit !

Conscrit, par le tirage au sort, nos gouvernants commencent à t'isoler de nous et leur désir est de te prendre tout entier, chair, cerveau et cœur, pour te jeter dans une caserne où ils espèrent t'avachir assez pour que tu sois le docile et le zélé gardien de leurs privilèges.

Comprends-tu, conscrit, le danger du tirage au sort ? On t'amuse avec des rubans et des numéros afin de te conduire plus tard à la boucherie.

Et vous, mères de conscrits, le sentiment de la maternité est-il mort chez vous ? Vous avez élever votre « fieu » jusqu'à vingt ans pour le jeter en pâture au monstre militaire ! Le fruit de vos entrailles, le mignon bébé que vous avez allaité tendrement, le bambin à qui vous avez appris à balbutier le nom de papa et maman, à qui vous avez appris à marcher, à manger, l'enfant que vous avez vu et fait grandir, l'adolescent dont vous êtes si fière, allez-vous l'abandonner ainsi après avoir eu tant de peine à l'élever ? L'oiseau défend ses petits quand on veut lui ravir, la chatte égratigne le ravisseur de ses petits et vous femmes, vous vous contenteriez de pleurer quand on vous enlève le vôtre ? Ce n'est pas possible !

Et vous, pères de conscrits, qui comptiez sur l'appui de votre gars, allez-vous le laissé aller parmi ceux qui vous fusillent pour qu'ils le corrompent aussi ?

Et vous les amantes, les bonnes amies qui avez un amoureux sain et caressant, consentirez-vous à ce qu'il aille se vautrer dans les lupanars attachés aux casernes, le laisserez-vous aller contracter la tuberculose, la syphilis, la fainéantise et la brutalité ?

Vous serez dignes de votre amour, n'est-ce pas ?

Allons, conscrits, mères, pères, amantes, levons-nous pour protester contre le militarisme qui est un défi jeté à notre amitié et à notre fraternité.

Propageons le dégoût du tirage au sort, ce sera faire échec au patriotisme.

Conscrit, prouves que ton sort d'exploité te mets en révolte, montre que ta conscience te défends d'être un soldat du Capital et qu'elle te commande d'être un volontaire de l'Humanité.

Conscrit, abstiens-toi au tirage au sort, ne prends pas part à cette loterie où tu es toujours perdant ; qu'un grand cri monte de ton cœur et que ce soit :

A bas l'impôt du sang !

Gabriel JARGEAIS.

Echos et Nouvelles

Payez Contribuables !

Ce n'est déjà pas assez pour le peuple d'avoir à engraisser les juges, officiers, députés, sénateurs, ministres et autres budgétivores, il faut que les ministres nous rongent encore davantage.

Dans trois mois de temps, sans compter les frais de ballade, nos ministrables ont dépensé en banquet les petites sommes suivantes :

Chaumié, 21 juillet, à Agen	20.000 fr.
Maruéjouls, 25 juillet, à Brest	22.000
Doumergue, 26 juillet, à Nimes,	21.000
Doumergue, 2 août, à Beaucaire,	15.000
Pelletan, 8, 9 et 10 août, Marseille	35.000
Combes, 24 août, Saintes	30.000
Pelletan, 24 août, Cherbourg,	25.000
Trouillot, 24 août, St-Claude,	25.000
Maruéjouls, 24 août, Chamonix,	18,000
Mougeot, 24 août, Langres,	15.000
André, 31 août, Landrecies,	28.000
Combes, 14 septembre, Tréguier,	32.000
Pelletan, 20 septembre, Cahors,	25,000
André, 21 septembre, Bordeaux,	30.000
Pelletan, 21 septembre, Gourdon,	5.000
Pelletan, 21 septembre, Souillac,	2.000
Pelletan, 22 septembre, Veyrac,	3.000
Pelletan, 26 septembre, Albi,	25.000
Trouillot, 26 septembre, Hâvre,	20.000
André, 26 septembre, Nevers,	22.000
Combes, 29 septembre, Madrid,	28.000
Bérard, 5 octobre, Romorantin,	15.000
Chaumié, 14 octobre, Caen,	15.000
Combes, 15 octobre, Clermont,	30.000
Total	506.000 fr.

Un demi-million dépensé en trois mois de temps par neuf individus qui parlent, agissent, mangent et boivent pour le peuple, c'est réconfortant pour ce populo souverain.

Qu'importe si les petits commerçants font faillite et si les travailleurs meurent de faim, pourvu que nos ministres boivent du champagne.

Agitation Ouvrière

L'action directe. --- Les débardeurs d'Ajaccio se sont mis en grève.

Quelques jaunes ayant voulu embarquer du bois, les grévistes coupèrent les amarres du bateau.

Des bagarres se produisirent et la gendarmerie opéra deux arrestations.

Le secrétaire du syndicat ayant été bousculé par un capitaine de gendarmerie, les grévistes se portèrent en masse à la préfecture demandant des excuses au capitaine.

Le préfet essaya de calmer les grévistes, mais ces derniers revinrent sur les quais et attaquèrent résolument les forces policières. De nombreux gendarmes furent jetés à l'eau et un commandant eût son manteau déchiré.

La troupe vint au secours des pandores et quelques grévistes furent arrêtés, puis conduits à la maison d'arrêt. Durant tout le trajet, des pierres furent lancées sur les défenseurs du capital. Le lieutenant Tival a été blessé. Les bureaux de la Compagnie maritime ont été saccagés. Voilà des grévistes qui ne sont pas si doux que les mineurs du Pas-de-Calais.

L'Attelage des Chiens

Le Préfet a réfléchi. — Basly en catalepsie. — Inconscience et servilité préfectorales.

Le 30 septembre 1903, le Préfet du P.-de-C., sur l'ordre de Basly, avait pris un arrêté sur l'attelage des chiens arrêté en vertu duquel il fallait une autorisation spéciale du maire pour avoir le droit d'atteler les chiens.

Basly avait fait prendre cet arrêté dans le but d'assouvir ses haines politiques. En sa qualité de maire de Lens, il pouvait accorder ou refuser la permission à qui il voulait. L'arrêté du Préfet obligeant tous les atteleurs de chiens à demander l'autorisation à leur maire respectif, Basly se trouvait dans une situation électorale des plus avantageuses. Etant l'instigateur de l'arrêté, étant cause de l'interdiction des chiens attelés, il voulait se poser en bon apôtre en accordant ce qu'il avait fait supprimé par le Préfet. Il se trouvait dans la même situation qu'un pickpocket qui vous prendrait votre porte-monnaie et qui vous dirait ensuite : « *Si vous voulez venir me le réclamer poliment et respectueusement et si vous me plaisez, je vous le rendrai.* »

Ce qui prouve que Basly avait fait prendre cet arrêté pour manifester sa jalousie et son despotisme, c'est qu'il refusa la permission aux militants révolutionnaires se servant de chiens et qui sont marchands de journaux.

Les camarades Louis Level, Dehay Augustin, Bernard, Tinclercq se virent non-seulement refusé l'autorisation, mais ils se virent gratifiés de *vingt-neuf procès*, quoiqu'ayant demandé

trois fois l'autorisation et par devant témoins.

Pourquoi l'accorder aux uns et poursuivre les autres, attendu que les marchands de journaux sont tous dans la même situation économique ?

D'un autre côté, le camarade Goudemetz qui fait un petit commerce de cafés avec une petite voiture attelée d'un chien, se vit aussi refusé l'autorisation.

Pourquoi la refusé à Goudemciz et l'accorder à d'autres marchands de cafés ?

Pourquoi toutes ces méchancetés ?

Basly accordait la permission aux uns afin d'en faire des électeurs et il la refusait aux autres dans le but de porter préjudice à leur petit commerce et par là, les réduire à la famine.

Ce qui était le plus scandaleux, c'était les abus qu'engendrait le favoritisme du truc à Mimil.

Pendant que de modestes travailleurs n'avaient pas le droit d'atteler des chiens afin d'alléger un peu leur pénible travail, des capitalistes avaient la permission de continuer leur trafic en attelant tous les chiens qu'ils voulaient.

Citons un cas, sur les nombreux que nous connaissons. Pourquoi le capitaliste Garbez, qui est riche *à quelques centaines de mille francs*, avait-il le droit d'atteler des chiens pour faire son exploitation de peaux de vaches ? Parce qu'il est conseiller municipal de Lens et qu'à ce titre, Mimil le ménage.

* *

Ces abus par trop criants provoquèrent l'indignation publique et de nombreuses pétitions furent envoyées à l'administration supérieure. Devant la pression et la protestation populaires, le Préfet comprit qu'en obéissant à Basly, il avait fait une trop grosse bêtise administrative et le 9 janvier 1904, il rapportait purement et simplement son arrêté du 30 septembre 1903.

En apprenant cette nouvelle, Mimil tomba en catalepsie et comme la syncope se prolongeait et que les médecins ne voulaient pas venir, on dut avoir recours à la science du vétérinaire municipal Fiant, lequel rappela son patron à la vie en lui faisant respirer une caisse de poissons pourris qu'il avait saisie à la criée Blaquart.

Mimil, que cela te serve de leçon et en attendant que les mineurs du Pas-de-Calais te renvoient à ton cabaret de Denain d'où Rochefort t'a sorti avec tes sabots et ton tricot de laine pour t'exhiber à Paris, tâche d'être un peu moins autoritaire et moins fumiste.

LA COMMISSION DE RÉDACTION.

A noter que le *Réveil du Nord* et le *Journal de Lens* qui faisaient si bonne chère quand l'arrêté a été mis en vigueur, ne parlent pas maintenant qu'il est rapporté.

Le Patron de Rougerie

Tout le monde connait Marcelin Rougerie, le désopilant limousin qui a quitté le service de Labussière, maire de Limoges, pour servir Basly, le maire de Lens.

Quand nous disions que Labussière était un député-maire dévoué à la bourgeoisie, Marcelin nous répondait que son ancien patron était socialiste.

Eh ! bien, aujourd'hui, c'est le *Réveil du Nord* lui-même, journal où Rougerie fait pleurer Homère, qui nous déclare que Labussière est un rouffion, un traître, un bourgeois.

Travailleurs, demandez le *Réveil du Nord* antidaté du dimanche 27 décembre, dépliez-le en deuxième page et cherchez en haut de la sixième colonne, vous y verrez l'article suivant :

Limoges, 25 décembre. — A 5 heures. ils (les grévistes) sont arrivés devant l'hôtel de ville. M. Noël, conseiller municipal, a demandé au maire de recevoir une délégation des grévistes. M. Labussière, maire et député socialiste, a refusé tout en leur conseillant le calme.

C'est édifiant, n'est-ce pas !

Un maire qui se dit socialiste refuse de recevoir une délégation de grévistes.

Vu les antécédents des ministériels il vaut encore mieux que Labussière n'ait pas reçu les grévistes plutôt que de les recevoir comme Millerand l'a fait pour ceux de Chalon et de la Martinique.

Siauve-Evausy n'est tout de même pas gentil. Il a laissé insérer une vérité qui tue son collaborateur de Lens.

B. B.

AUX GALETTARDS

I

Comm'in vulgair' frèr' à barbette,
Jé m'sus fait insulter d'rouffion,
Parc'que je n'metto point d'pognon
Au syndicat des bouff's galette
Et qu' jé n'verrot point l'paradis
Si jé n'grossissot point la caisse,
Même aucor que j'irot à l' messe ;
Tout appartient aux pauvr' d'esprit.

II

Pauvr' d'esprit, nous n'voulons pu l'ète,
Car in a par trop profité
D'nos bêtis' pour mett' d'côté
Ch'eux qui ont casqué pour la fête ;
Nous n'voulons pus qu'in signe pour nous
Des conventions qui veul'nt qu'in trime
Pour gagner les trent' pour cent d'prime
Avec des journées d'quarant' sous.

III

Les longu' coup' facultatives ?
Ch'est bon pour ch'eux qui n'fout' rien ;
Dins les banquets, ils les font bien
Au point d'èt'es comm' des hyènes poussives
Où, bin calé dins in fauteuil,
Au lieu de s'trouver à la gare.
In peut feumé, in bon cigare
Surtout quand in se l'paie à l'œil.

IV

In a beau dir' qu'in feum' des pipes.
Quand in est pris la main dins l'sac
In peut s'considérer dins l'lac
Si les ouvriers sont des types.
Et inn' planqu' dins s'cul d'patalon
Pourrot éviter in n'marqu' bleue
A l'indrot qu'in pied sert ed'queue
Quand in dit : « Fout-moi l'camp' cochon ! »

V

Non, nous n'avons pus b'soin d'personne,
Assez d'patrons et d'trafiquants
Qui prétint'nt qui faut mett' des gants
Pour aller demander l'aumône.
Non, ch'n'est pus pour cin' crout' ed'pain
Qu'nous luttons et ni pour la gloire,
Car quand nous arons la victoire
Nous arons supprimé la faim.

Le Rimeur.

Chronique Régionale

LENS

Roulez carosses. — Nous avons reçu la lettre suivante :

Depuis que le citoyen Florent Evrard fait les fonctions d'adjoint, il se pousse du col et jouit de beaucoup de privilèges.

Quand il y a théâtre ou cirque, il se ceint de la sous-ventrière tricolore et va voir gratuitement le spectacle.

Le 29 décembre dernier, il a envoyé un charretier chercher du charbon au 12 de Lens. C'est son droit bien entendu, mais ce que je n'admets pas, c'est que ce voiturage s'est fait *avec un véhicule de la ville de Lens.*

Malgré qu'Evrard est adjoint parce que Mimil n'en a pas d'autre, il me semble qu'il n'a pas le droit de mobiliser ainsi la cavalerie à Martinache pour son service.

Il doit donc payé le temps qu'a mis le voiturier.

Le côté rigolo de l'affaire c'est que le voiturier en question a déclaré au délivreur de charbon qu'il voiturait pour son patron, un marchand de frité.

Ne voyez-vous notre adjoint avec un tablier blanc, installé à l'entrée du grand faubourg, devant le comtoir à genièvre de son copain Casimir.

Je termine en disant que si Mimil a le droit de gober l'œuf à la poule de son chien, Evrard ne doit pas se servir des chevaux et des charriots de la ville de Lens.

Un contribuable indigné.

N. D. L. R. — Evrard a bien raison de profiter de l'assiette au beurre et ses électeurs devraient suivre son exemple. Aussitôt que l'un d'eux aurait besoin de faire voiturer n'importe quoi, il devrait s'adresser au chef d'escadron Martinache. Quand les chevaux de la ville seraient tous occupés, on pourrait requérir l'attelage des conseillers municipaux. Il y en a qui seraient à leur place dans les brancards.

Encore un qu'il faut décorer. — Chacun connait à Lens, un petit homme pas bien grand qui s'appelle Loyrau et qu'on dénomme Nabet.

Ce nouveau Jean-Baptiste qui a fait son Jourdain avec les eaux de Lens, habite rue de Liévin et est aussi rapace qu'il est parvenu. En donnant des salaires de 2 fr. 50 et 3 francs, ce brave exploiteur est parvenu à s'enrichir.

Maintenant que son porte-monnaie est plein son cœur est vide. Il ne pense plus aux parents.

L'autre semaine, sa belle-mère, Mme Sophie Pinteaux mourait. Loyrau la fit enterrer pour ainsi dire précipitamment et son beau-frère Joseph Poulain qui habite tout près, au coron de la Bataille, ne fut pas averti et ne put assister à l'enterrement, tout en étant le fils de la défunte.

Ce sont des choses bien tristes à dire que celles qui consistent à voir tant d'orgueil chez un parvenu.

Nébette.

HÉNIN-LIÉTARD

Lettre à monsieur le Maire. — Les habitants de la rue St-Joseph, me prient d'être leur interprète par voie de presse afin de faire valoir leur droit à l'hygiène et à la propreté de leurs demeures.

En effet, malgré les prestations et contributions élevées que nous payons, serions-nous considérés comme n'ayant pas droit au service municipal sur la propreté hygiénique ?

Il y a dans cette rue de quoi se noyer; les eaux stagnantes rendent de telles émanations qu'à chaque instant nous sommes exposés à des épidémies ; la boue atteint parfois le voyageur jusqu'aux genoux ; la circulation des voitures devient impossible car à chaque instant il y en a qui restent en panne et il faut que le voiturier patauge dans la boue.

De plus, la lumière fait complètement défaut et par ces longues soirées obscures, on se croirait au centre d'un marais.

Ah ! si dans cette rue il y avait, soit un Wagon, un tender, une locomotive ou l'habitation d'un franc-maçon quelconque, nous n'aurions point à déplorer une semblable incurie.

Soyez persuadés, messieurs les fumistes, qu'un jour viendra où le peuple ne sera plus assez naïf pour croire à vos promesses engluantes et qu'il sera assez grand garçon pour régler ses affaires lui-même, sans s'inquiéter des lois qui déshonorent l'humanité.

Dis peuple, est-ce le tricorne d'un gendarme qui t'empêche de te révolter? est-ce la peur de te trouver devant des bourreaux qui condamnent ? est-ce la peur que tu as de ton exploiteur voleur et assassin de ta conscience qui t'empêche de briser tes chaînes ? Il ne tient qu'à toi pour que tous les dogmes disparaissent et pour supprimer toutes les institutions iniques et parasitaires.

Vive la Révolution sociale !

EVRARD-BERNARD, *délégué mineur.*

Décorations. — Sous ce titre, le *Réveil du Nord* du 7 janvier, publie le filet suivant :

Parmi les nouveaux promus au titre d'officier d'académie, nous remarquons avec plaisir les noms de MM. Modeste Carpentier, artiste peintre et Neveux, banquier, habitant tous les deux Hénin-Liétard. Nous adressons nos félicitations les plus sincères aux nouveaux décorés. Rappelons à ce sujet que M. Modeste Carpentier est l'élève préféré du peintre distingué Emile Breton et que son talent a été maintes fois récompensé aux diverses expositions. Quant à M. Neveux, sa conduite exemplaire pendant la malheureuse campagne de 1870 l'avait déjà signalé à l'attention de l'administration supérieure qui a entendu récompenser le bon citoyen, le père des pauvres dévoué et le délégué cantonal républicain qu'a toujours été M. Neveux.

Nous nous occuperons de Modeste Carpentier au prochain numéro et nous dirons pour quoi et grâce à qui il a été décoré.

Pour cette fois, nous tenons à faire remarquer que l'*Endormeur* « *remarque avec plaisir* » ces décorations et qu'il « *adresse ses plus sincères félicitations aux nouveaux décorés.* »

Enfin, voyez-vous un organe soi-disant socialiste qui félicite deux réactionnaires dont l'un est banquier.

Ce qu'il y a de plus raide, c'est que l'*Endormeur* cite le patriotisme de Neveux pendant la « malheureuse » guerre de 1870.

Pour qui cette guerre a été malheureuse ? Elle a été malheureuse pour les travailleurs allemands et français qui ont eu la bêtise de s'entretuer pour conserver les privilèges des Thiers et des Brunsvick en général et des Neveux en particulier.

Est-ce que la « conduite exemplaire » de Neveux ne ressemblerait pas à celle de Dorombecque qui, en 1870, livrait du blé aux prussiens à Don Sainghin pendant que l'armée à Faidherbe mourait de faim ?

Derombecque va être statufié grâce à Basly et Neveux a été décoré également grâce à Basly.

Voilà, camarades mineurs, l'œuvre des fumistes. Ils font décorer et statufier les capitalistes et à nous ils nous donnent la médaille du travail — de la servilité — et les longues coupes facultatives.

Noire Gueule.

LIÉVIN

Nous allons rire. — Le délégué-mineur Lempens détient véritablement le record de l'excentricité. Il chicane avec son ancien ami *Legai* au point de le rendre *triste*. Il inonde ce pauvre *Taffin* sans lui demander : *T'as soif.*

Nous n'avons pas à défendre les uns et à combattre les autres, mais comme nous sommes un vieux de la vieille cité liévinoise, nous avons le droit de dire ce que nous savons.

Lampens accuse Taffin de s'être promené dans la cour de la fosse avec l'ingénieur Morin.

C'est très bien comme critique, mais pourquoi Lempens ne critique-t-il pas son chef Casimir Beugnet qui avait fait faux-bond à une délégation ouvrière et qui fut retrouvé par cette dernière en train de fumer le cigare avec l'ingénieur Masson, de la compagnie de Drocourt, dans le bureau du dit ingénieur ?

Pourquoi Lempens ne flétrit-il pas le délégué-mineur du 4 de Lens, François Huleux du Vieux-Syndicat et le journaliste Maurice Monier qui, le jour qu'on a arrêté le chantier de Lens,sont allés serrer la main à l'ingénieur Reumaux de la compagnie de Lens ?

Pourquoi l' « intègre » Lempens ne flagelle-t-il pas le conseiller Lempens qui, à l'inauguration des écoles de Liévin, a dîné chez Urbal aux côtés de Simon, directeur des mines de Liévin ?

Si Taffin est coupable, il ne faut pas épargner non plus les Beugnet Casimir, les Huleux, les Monier, les Lampens et autres fumistes qui font de l'action syndicale jaune comme les Lanoir et les Biétry, en fumant le cigare, en serrant la main et en banquetant avec les exploiteurs.

Lempens voit bien la paille de Taffin, mais il ne voit pas sa poutre.

Puisque Lampens proteste contre les *promeneux*, il doit aussi rouspéter contre les *fumeux*, les *serreux d'mains* et les *banqu'teux*, ou sinon le populo dira qu'il fait comme l'adroit filou qui crie : *au voleur*, afin qu'on ne fasse pas attention à lui.

Il fut une époque, en 1893, où Taffin n'était pas si méprisé des fumistes qu'il l'est aujourd'hui. Quand Lamendin se porta délégué-mineur, il fut bien aise d'avoir Taffin comme suppléant, car à cette époque, il ne pouvait pas compter sur son état-major d'aujourd'hui ; Sellier était porion, Desgréaux était un petit *décrotteu d' bettines* au fond, Tabuteau faisait de la magie noire dans le pays des merveilles et les autres étaient d'inoffensifs galibots qui apprenaient à faire de la prestidigitation et de l'escamotage dans la caisse du Vieux-Syndicat.

En 93, Taffin eût sa maison assiégée et cambriolée par la police qui croyait y trouver de la puissante et terrible dynamite, tandis que vous les fumistes quand vos maisons sont visitées par la police, c'est pour y faire la noce. Vous ne pouvez pas faire une réunion sans avoir le commissaire Du Brun à vos côtés.

Soyez logiques, messieurs les fumistes, ne reprochez pas aux autres ce que vous faites vous-mêmes.

JOLY.

Nota. — Il parait que l'on accuse Dureux d'être l'auteur des articles que je fais. Les fumistes ont lancé cette accusation dans le but d'obliger ce brave Dureux à démentir ce qu'il ne fait pas. La manœuvre est assez perfide et elle est digne des jésuites. Les mineurs du 3 de Lens n'en voudront pas à leur délégué d'être la victime d'une machination montée par des gredins qui sont capables de tout, puisque pour se donner du prestige, ils violent la liberté de conscience d'un bon révolutionnaire. De plus, ils ont fait comme les faussaires de l'état-major, ils ont tronqué, allongé, rogné la lettre de Dureux dans leur intérêt afin de profiter de la sympathie que les mineurs ont pour ce dévoué délégué-mineur.

Vous pouvez pratiquer la terreur, messieurs les bouffe-galette, mais sachez que dans ceux que vous trainez à votre remorque malgré eux,il y en a qui connaissent vos canailleries et qui les dévoileront quand leur conscience sera trop violée par vous. Votre autoritarisme vous perdra, vous en avez déjà la preuve. Peu importe si je suis de la Plaine, du Village ou de la Ville, ce qui importe, c'est de répondre à mes articles. J'ai assez souffert pour vous jucher au pinacle et je ne tiens pas à me faire congédier pour vous démolir, car je sais par expérience que vous êtes au mieux avec le patronat.

JOLY,
fils de *vilains* et serf lui-même.

HARNES

Bon voyage, mais n'y revenez plus. — Nous avons le bonheur d'annoncer le départ de notre petit Hauw, commissaire de guerre de son métier. Beaucoup d'Harnésiens se sont souvent posé cette question : *« Nous, nous trimons dur et ferme pour gagner notre misérable vie, tandis que ce petit inutile,* (l'expression n'est pas exagérée), *ne nous fait que du tort et nous palpe comme par enchantement 2,200 fr. par an. »*

Oui, camarades, depuis que nous sommes en République Bourgeoise, cela est de droit, le commissaire de police ou plutôt de guerre, est en fonction, pour provoquer, pour faire casquer.

On se rappelle encore les exploits du petit Hauw, lors de l'affaire des saints; il perquisitionna, cambriola les demeures de quelques amis pour découvrir des coupables, car il en fallait pour ne pas paraître bredouille, mais le flair d'Hauw fut comme celui de Mercier et l'affaire fut classée.

Tout le monde harnésien sera enchanté de la fuite de ce cacique, mais malheureusement l'Etat est encore vivant, et ce policier va être remplacé par un autre émule de Lépine.

Apprenons qu'en tout temps et qu'en tout lieu le flic n'est qu'une v... galeuse toujours prête à éventrer, à moucharder n'importe qui, même le plus paisible passant.

Le flic assure aussi aux capitalistes le droit de faire mourir par une exploitation honteuse les pauvres inconscients d'ouvriers qui, de temps en temps, se révoltent continuellement pour arracher à ces anthropophages une meilleure part de bien-être. Eh ! bien, c'est aussi le chef policier qui, comme l'officier, commande de charger sur des hommes, femmes et enfants aux ventres creux, sans domicile, ni feu, ni lieu.

Ah ! mais, c'est vrai, ils ont le droit et il est légal ce droit ; c'est toi pauvre peuple qui leur donne, par inconscience certainement, mais réfléchis et tu verras qu'ils n'ont pas plus le droit de commander que toi.

Pour te débarrasser de tes maîtres, ne leur donne plus de force et laisse mourir leur Etat, alors tu seras libre.

La Razette.

BILLY-MONTIGNY

Section syndicale. — La section syndicale de Billy-Montigny s'est réunie le dimanche 27 septembre à 11 heures du matin, chez Alyre-Delcroix.

Contrairement aux habitudes du Vieux Syndicat, chaque syndiqué s'intéressait à apporter son petit mot à la discussion.

Vingt nouvelles adhésions ont été faites, ce qui prouve que ces camarades sont décidés à lutter avec nous contre le capitaliste, le militariste et pour l'action directe.

Un camarade propose que le journal ne doit pas atténuer son attitude malgré les poursuites intentées par des gens sans scrupule qui voudraient le faire disparaître. Il est décidé de coopérer à son existence par tous les moyens.

Sur la proposition du camarade Dussart, l'on décide de faire appel au concours du camarade Liénard de Roubaix pour faire une conférence antimilitariste ; à ce sujet des membres sont chargés de l'organisation, sans toutefois oublier que chaque adhérent doit aider à la réussite. La section approuve en commun.

Vu l'inefficacité et l'impuissance des pouvoirs publics, la section bannit la politique dans l'organisation syndicale, qui fatalement la conduirait à la ruine.

Après trois heures de discussion sur les moyens de combattre la mauvaise organisation de la société capitaliste, la réunion a été clôturée par des encouragements au secrétaire Alyre-Delcroix pour sa probité et son dévouement à tenir la comptabilité.

En somme, bonne journée pour la propagande syndicale.

Pour le secrétaire : H. DUSSART.

SALLAUMINES

Autour d'une décoration. — Tous les habitants de Sallaumines savent que M. le Maire Toulouse est décoré, mais chacun se demande pourquoi.

Des mauvaises langues prétendent que Toulouse a été décoré pour la propreté des rues. Il y en a d'autres qui disent que c'est pour avoir inventé un bateau afin de conduire les enfants sur les chevaux de bois le jour de ducasse.

Nous avons fait une enquête et nous avons appris que Toulouse avait été décoré *pour la bonne tenue de ses champs*. Continuant notre enquête dans les champs de Toulouse, nous nous sommes piqués le nez *dans les chardons* gigantesques qui y pullulent et nous avons remarqué que la culture à Toulouse était la plus mal entretenue de tout le territoire.

Nous ne sommes pas partisans des décorations, car souvent elles désignent l'assassinat, la corruption, la servilité, etc., mais le bon populo doit se demander si le gouvernement est un imbécile ou bien s'il récompense la négligence et l'incurie. Si réellement les décorations servent à récompenser le mérite, il nous semble que le cultivateur Deblocq, rue de Noyelles, mériterait bien mieux d'être décoré que Toulouse, car il y a autant de différence entre les champs de Deblocq et ceux du maire, qu'entre le jour et la nuit.

Où l'affaire devient comique, c'est que dimanche dernier, le socialiste fumiste Darras essaya de faire une fête locale avec cette comédie décorative.

En qualité de premier adjoint il envoya une convocation à chaque conseiller, convocation qui se terminait ainsi :

Monsieur Un Tel,

Membre du Conseil municipal est invité à vouloir bien assister à la réunion qui aura lieu le dimanche 10 courant à trois heures précises du soir, à la Mairie.

Objet de la séance

Aller féliciter Monsieur le Maire pour la décoration que lui a accordée le gouvernement de la République.

Cachet de la Mairie — Le 1er Adjoint C. DARRAS

Voilà donc un adjoint soi-disant socialiste qui invite ses collègues « à aller féliciter » un maire clérical et bourgeois. Et il faut aller féliciter le maire pour une décoration, pour une chose que tous les socialistes sincères réprouvent.

Mineurs, vous savez déjà que le délégué-mineur du 5 de Courrières est un délégué de compagnie qui a fait communier son enfant en cachette, maintenant vous saurez aussi que le premier adjoint de Sallau est un fumiste qui prostitue les principes révolutionnaires aux pieds d'un bourgeois décoré.

Constant Darras tu te charges toi-même d'édifier les ouvriers sur tes agissements de polichinelle.

Ecce homo.

MERICOURT-CORONS

Protestations. — Nous avons reçu la lettre suivante :

Un sieur Delplanque, dit le Rétif, soi-disant secrétaire à la Margarine, nommé de lui-même à cause de sa mauvaise foi, ne trouvant plus personne pour débiter sa bière, vient de lâcher son venin venimeux sur ma personne ; ce grossier personnage, ce pion mal élevé a l'audace de « m'imposer silence sur son honorabilité » (sic) son honorabilité ! N'en jetez plus, la cour est pleine ! Il m'avertit que j'ai à me taire, ou il va faire connaître ma conduite passée.

Je vais donner, en quelques mots, à ce rétif personnage, le chemin qu'il lui faut prendre pour bien connaître mon passé. Qu'il passe à Liévin, au n° 8 des Mines de Lens, où j'ai toujours eu la confiance des camarades qui m'ont nommé président de plusieurs Sociétés et aux Corons de Méricourt, j'ai été Président ou Secrétaire de toutes les conférences de la dernière grève.

Voilà tous les péchés que j'ai commis et dire que ce fourbe vient dire que ce n'est pas sa faute si mon nom n'est pas sorti à la Présidence de la Société des Bras-Cassés. Je ne vois pas pourquoi dans sa société l'on s'occupe de ma modeste personne, étant donné que quand bien même mon nom aurait sorti à la présidence, je n'aurais pas accepté de faire partie de son entourage ; je préviens ce boutefeu de la Compagnie de Dourges, que s'il y revient, je me charge de sa conduite.

A bon entendeur, salut boutefeu.

Vincent.

Respectez vos ouvriers. — Le bagne n° 4 de la Compagnie de Courrières est dirigé par des employés qui peuvent rivaliser avec les gardes-chiourmes de Biribi ou de la Nouvelle, par leurs grossièretés et leurs lâchetés. En effet, il n'est pas rare de voir ces tristes sires traiter leurs ouvriers en vraies bêtes de sommes. Malheureusement il ne se présente pas assez souvent des Leroy et autres énergiques pour mettre ces incapables à la raison, mais qu'ils se méfient, car tant va la cruche à l'eau qu'elle se casse ; il pourrait en arriver autant aux inutiles qui insultent les travailleurs.

Un groupe d'ouvriers syndiqués.

FOUQUIÈRES-LEZ-LENS

Dernièrement on enterrait une personne de la cité du Transvaal avec l'attirail carnavalesque de la boutique flamidienne ; aussitôt après l'enfouissement le digne curé tint ce langage : « Je vous préviens qu'à partir de ce jour, je n'irai plus chercher les morts, il faudra qu'ils viennent tout seul, à moins que le diable les amène ; les chemins sont boueux et je n'aime pas à me salir les pattes. »

Mais voilà le point sensible, c'est qu'un service rendu en vaut un autre. C'est bien là, le dieu des ratichons, toujours de la galette.

La masse du populo aura-t-elle bientôt compris que ces êtres parasites, hypocrites avilissent les cerveaux. Leur

Feuilleton de *l'Action Syndicale*.
DIMANCHE 17 JANVIER 1904. N° 1

BLANCHETTE ET COLAS

grand roman inédit

Par Eg. LANTINE

CHAPITRE XI

Voyage de noce

— Nous ne devons plus être si timides l'un envers l'autre et pour mon compte, je vais te le prouver en me déshabillant et en me couchant dans ton lit où j'espère que tu ne me feras pas attendre.

Ce disant, elle tira les rideaux de la fenêtre, ferma la porte à clef et commença à se déshabiller. Son amant n'allant pas assez vite à son gré, elle le déchaussa, lui ôta son pantalon et l'excita par mille petites cajoleries. Nos amoureux, impatients de cocufier des Lupanhares, ne prirent pas même le temps de monter dans le lit, pour remercier Cupidon de la protection qu'il leur accordait....

Couchés bien près l'un de l'autre, on les entendit s'embrasser bruyamment. Colas ivre de tant de bonheur s'endormit bientôt. Blanchette lui prit doucement la tête qu'elle posa sur son sein, l'embrassa légèrement pour ne pas l'éveiller et murmura : « Dormez, monsieur le baron, dormez bien, votre femme veille son amant qui repose sur son cœur et tous les deux se jouent de vos prétendus droits ; dormez sans crainte, la lune de miel commence, mais pas pour vous. » Et à son tour enlaçant le corps de son bien-aimé avec ses bras et ses jambes, elle sommeilla, radieuse de bonheur, les lèvres collées sur ce front chéri, qu'elle recouvrait de ses longs cheveux bruns...

Le même jour, vers cinq heures du soir, nous retrouvons les quatre visiteurs dans un magnifique landau découvert, sur l'avenue du Bois de Boulogne se dirigeant à grande allure vers le Bois Quand ils arrivèrent à hauteur de la rue Pergolèse, Colas remarqua le ballon captif du Jardin d'Acclimatation et fit part de sa découverte à ses voisins. Blanchette, soit par caprice ou curiosité, voulut en aller faire l'ascension. L'obligeant sénateur donna aussitôt l'ordre au cocher d'y aller. Pour ne pas être gênés par des inconnus toujours importuns, le baron paya le prix comme si le ballon était au complet et bientôt nos quatre amis s'élevèrent majestueusement dans les airs et purent apercevoir les principaux monuments de Paris, ainsi que Neuilly, Courbevoie, Puteaux, Suresnes, le Mont-Valérien, etc.

Le vent soufflait en tourbillonnant et faisait tourner le ballon comme un enfant fait pivoter une toupie Colas qui avait été quelque peu aéronaute, expliquait l'aérostation, lorsque tout à coup, un grand cri partit d'en bas pendant que le ballon s'élevait avec une rapidité vertigineuse.

Le vent à force de faire tourner le ballon, avait rompu le câble à l'endroit où il commençait à s'enrouler autour du tambour du treuil, et le ballon, débarrassé du lien qui le retenait à terre, gagnait avec rapidité de plus hautes altitudes.

Le vieux baron se crût perdu et tremblait de tous ses membres, Angèle faisait un acte de contrition et Blanchette regrettait amèrement d'avoir voulu monter dans les airs. Colas ne tremblait, ni ne priait, mais il s'occupait du salut commun, ce qui valait mieux. Il commença à faire fonctionner la soupape et bientôt le ballon monta moins vite, s'arrêta, puis redescendit vivement en se dirigeant vers Courbevoie. Pour éviter un atterrissage trop brusque, il jeta du lest.

Bientôt, le ballon toucha presque terre ; il passa à une dizaine de mètres au-dessus du pont de Neuilly et la nacelle effleura les eaux de la Seine en aval de ce pont. Colas, qui ne tenait pas à descendre dans le fleuve, jeta encore du lest et cette fois-ci, le ballon s'éleva brusquement à une trentaine de mètres.

(*A suivre*) EG. LANTINE.

---

déesse c'est Sainte-Galette ; aussi s'entendent-ils avec les patrons.

Ces derniers, trouvant dans les ratichons des instruments pour abrutir les travailleurs afin d'en faire des esclaves dociles. Allons, nom de dieu, bon populo, révolte-toi et démolis toutes ces boutiques de pain cacheté.

Simplis.

COURRIÈRES

La fumisterie. — L'*Endormeur du Nord* du 7 courant nous raconte ceci :

A la joie que nous avons ressentie hier en apprenant la nomination de notre concitoyen Modeste Carpentier, au grade d'officier d'académie vient s'ajouter aujourd'hui la non moins grande satisfaction d'apprendre l'élévation à ce grade de notre très distingué concitoyen M. Fernand Tailliez, directeur de l'Harmonie municipale.

Le Taillez en question est étiqueteur au n° 7 de Courrières et je trouve tout naturel que l'ancien chef de carreau Sorriaux Uriane félicite sur l'*Endormeur*, son collègue Taillez.

Depuis le 15 août 1903, le *Réveil du Nord* a fait disparaître son sous-titre : *Organe socialiste*, mais depuis longtemps déjà, ce canard n'est plus socialiste, car il appartient aux fonds secrets et fait de la politique ministérielle et patronale.

Mineurs, demandez-vous pourquoi l'*Endormeur* fait de la réclame pour les étiqueteurs, porions, ingénieurs et gouvernants?

S. ENAIRU.

DROCOURT-PARISIENNE

Nous avons reçu la lettre suivante :

Au Directeur des Mines de Drocourt,

Monsieur le Directeur,

Nous sollicitons une enquête sur notre sort qui n'est dû qu'à nos chefs mécaniciens, afin que vous constatiez les irrégularités tant au point de vue de discipline qu'au point de vue d'humanité.

Nous pourrions au besoin citer des choses qui dans vos rapports sont véridiques mais qui, en vérité, sont archi-fausses. Les preuves, d'ailleurs, vous seront fournies par votre enquête personnelle, car il n'est pas admissible qu'un chef tel que Monsieur P... soit capable de diriger une double fosse comme la fosse n° 2 de votre compagnie.

1° Manque de capacité (vu qu'un certain mécanicien a été obligé de régler lui-même ses machines.

2° Un fourbi qu'il pratique et que l'on ignore, mais qu'au besoin, Monsieur le Directeur, on pourrait faire connaître par un ouvrier travaillant actuellement la nature.

3° La grosse bêtise qu'il opère en ce moment : celle de renouveler son personnel d'ajusteurs et de mécaniciens, par des hommes moins capables et plus inexpérimentés.

Voilà, en quelques mots, les plaintes d'hommes honnêtes qui viennent à vous, revendiquer leurs droits dans leur intérêt et dans les intérêts de la Compagnie.

Permettez, cependant, Monsieur le Directeur, que nous puissions avant tout vous exposer notre réclamation verbalement et en dues formes avec les motifs qui les entraînent, dans le cas où la présente ne vous convaincrait pas.

Nous ne pouvons, à notre grand regret, accuser l'un sans porter à votre connaissance les injustices trop voyantes dont nous sommes victimes journellement de la part du chef du n° 1, Monsieur B..,

Loin d'égaler Monsieur P... en méchanceté, il agit inconsciemment en renvoyant ou en laissant partir par sa faute de bons ouvriers. Nous nous permettons de rappeler à son souvenir la fable du héron de Lafontaine, car aujourd'hui il rebute les bons ouvriers sérieux ; peut-être demain sera-t-il obligé de se contenter de mannequins.

Nous avons aussi à porter à votre connaissance que notre ingénieur-mécanicien, Monsieur A..., ne veut entendre qu'une cloche, particulièrement en ce qui concerne les six ouvriers renvoyés récemment.

Nous ne cherchons pas à rentrer de nouveau dans votre compagnie. Nous voulons toutefois vous faire savoir que l'un de nous a été dernièrement victime de l'accident de la bobine de la machine d'extraction et qu'il a repris son travail sans être complètement rétabli, afin, simplement, d'éviter un procès à la Compagnie. Comme remerciement il a été congédié pour un motif autant futile que faux, sans avoir le droit de se défendre.

Agréez, Monsieur le Directeur, etc.

Un groupe d'ajusteurs.

P.-S. — Nous vous saurions gré de bien vouloir prendre la présente en considération, car c'est dans un but humanitaire que nous agissons ainsi. Dans le cas échéant, nons sommes à votre entière disposition.

N. D. L. S. — Nous avons inséré presque textuellement cettre lettre, sauf un tas de *M. le Directeur, nous avons l'honneur, croyez en notre dévouement* et autres formules que nous trouvons un peu trop plates pour l'attitude révolutionnaire de notre journal.

Nous tenons d'abord à faire remarquer à ces camarades ajusteurs qu'ils peuvent adhérer à notre syndicat comme similaires. S'ils viennent avec nous nous espérons que d'ici peu de temps, ils comprendront qu'ils doivent revendiquer leurs droits sans s'occuper des « intérêts de la Cie » qui, entre parenthèse, sont opposés aux leurs. De plus, quand un ouvrier est victime d'un accident « il ne doit pas éviter un procès à la Cie » car cette dernière — et les ajusteurs nous le disent eux-mêmes — ne se gêne pas pour congédier l'ouvrier qui s'est fait estropier à son service, quand même il serait défendu par Casimir Beugnet, le copain à Masson et à Millet.

Camarades ajusteurs, syndiquez-vous.

La Section syndicale.

RIMBERT-LES-AUCHEL

Autres temps, autres mœurs. — En offrant dimanche dernier le *Réveil Syndical* au délégué-mineur Roussel (Paul pour les dames), le vendeur de Rimbert s'entendit apostropher ainsi : « Ton journal, mais je ne voudrais même pas que ma femme s'en serve pour envelopper du poivre ».

Certes, cet organe a eu le don de mettre à l'envers le cerveau de beaucoup d'individus surtout de ceux dont il dénonce les compromissions patronales.

Nous ne sommes nullement étonné de trouver ces propos dans la bouche d'un délégué-mineur qui, après avoir été pendant quelques années la bête noire de la compagnie de Ferfay, en est aujourd'hui le petit choyé. Nous trouvons très naturel qu'il réprouve un journal qui dénonce à l'opinion publique l'attitude anti-prolétarienne de ses dignes patrons.

Nous donnerons plus tard tous les détails sur l'époque où, réduit à l'extrême misère par la perfidie des employés de la compagnie de Ferfay, Roussel était loin de professer à l'égard du Capital et de ses défenseurs, les mêmes sentiments qu'aujourd'hui.

O. GOUDEMETZ.

Bon voyage. — L'ingénieur divisionnaire Deplace s'en va. Bon voyage. En voilà un que les mineurs ne regretteront pas, car ils ne peuvent oublier son arrogance, sa dureté et son inhumanité.

Il faut espérer que les ouvriers brûleront en effigie ce roitelet de la mine qui a plutôt la vocation de gardechiourme que celle de conducteur d'hommes libres.

Que les travailleurs s'organisent afin de pouvoir résister aux porions, ingénieurs et autres tortionnaires de leur classe.

Tous à la *Fédération syndicale des mineurs du Pas-de-Calais*, organisation révolutionnaire où les mineurs luttent pour leur intérêt et non pour l'assiette au beurre à quelques charlatans.

C. B.

SOUSCRIPTION PERMANENTE

en faveur de **L'ACTION SYNDICALE**

Lens. — Fidéli 0,50 ; Poulain 0,50 ; Lefevre 0,50 ; Un Libertaire dunkerquois 1 fr. Total.	**2 fr. 50**
O. de Liévin	**1 fr. 00**
Hénin-Liétard. — Après un diner chez Montuelle	**2 fr. 20**
Béthune. — Dérose 0,50 ; Quairières 0,50 ; Wanhem 0,50. Total.	**1 fr. 50**
Méricourt-Corons. — La section 2,25 ; Tacquet 0,40 Total.	**2 fr. 65**
Montigny-en-Gohelle. — La section	**3 fr. 50**
Amérique. — Carton, Bachy, Couturier et Delplanque 7,20 ; Degrusson 2,50 ; Hut Stanislas 5 fr. Total.	**14 fr. 80**
Billy-Montigny. — Alex. Morel	**1 fr. 00**
Rimbert-les-Auchel. — Beaumont et son copain	**0 fr. 50**
Total général.	**29 fr. 65**

REUNIONS ET CONFERENCES

Fédération Syndicale des Mineurs du Pas-de-Calais

Tous les secrétaires de chaque section sont instamment priés de venir à la réunion qui aura lieu le samedi 30 janvier à Billy-Montigny, chez Delcroix-Alyre, munis de tous leurs timbres qui n'ont pas été distribués, en particulier les camarades de Carvin, Avion, Courcelles et Loison.

Nous prions le camarade Lalyre Camille de vouloir bien régler à la fédération les livrets et timbres qui ont été délivrés à la section de Sallaumines.

Le Secrétaire : G. FALEMPIN.

Le Gérant, D. BATAILLE.

Journal composé et tiré par des ouvriers syndiqués
Imp. spéciale de *l'Action Syndicale*, Hénin-Liétard